



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE ONNION

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE = 15

L'an DEUX MILLE VINGT, le 10 juillet, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie de la commune d'Onnion, sous la présidence de M. Allain BERTHIER, Maire, et en présence de Mmes et MM :

OBERSON Jean-François	VELAT Jocelyne
GERVAIS Jean-Claude	GOMEZ-GARCIA Sabine
PAPI Guillaume	CHARDON Brigitte
HERICHER Josselin.	PIGNEUR Alexis
DUPERRON Anne	JADOT Jean-Noël
ARMINJON Dominique	DECKER Caroline

Secrétaire de la Séance : HERICHER Josselin.

Absents : GRIVAZ Isabella

Absents représentés : BOSSON Hugues représentée par BERTHIER Allain
ARMINJON Dominique représentée par CHARDON Brigitte.

Préambule :

Aucune remarque concernant le précédent compte rendu municipal.

Guillaume Papi, plus jeune conseiller, donne lecture de l'ordre du jour.

Désignation des délégués et suppléants des conseils municipaux, à la suite du décret du 29 juin 2020, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixée le dimanche 27 septembre 2020.

Monsieur le Maire rappelle aux élus que l'élection des sénateurs est fixée au dimanche 27 septembre 2020. L'élection des délégués et des suppléants doit impérativement avoir lieu le 10 juillet. Les 348 sénateurs sont élus par des grands électeurs en deux fois – la moitié du Sénat étant renouvelée tous les trois ans. Le précédent scrutin a eu lieu en 2017, pour l'élection de 170 sénateurs. Celui de septembre prochain renouvellera 178 sièges. Les trois sénateurs de Haute-Savoie sont concernés par le renouvellement.

Pour notre commune qui compte plus de 1000 habitants, il faut désigner les délégués et les suppléants (qui sont élus simultanément), au scrutin secret, « sur une liste paritaire », à la proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Le conseil municipal étant composé de 15 membres il faut élire 3 délégués et 3 suppléants.

Sont inscrits sur la liste en tant que délégués titulaires :

BERTHIER Allain,
VELAT Jocelyne,
OBERSON Jean-François.

Sont inscrits sur la liste en tant que délégués suppléants :

DECKER Caroline,
GERVAIS Jean Claude,
CHARDON Brigitte.

Vote POUR : 14 voix

ABSENT : 1

DPU.

Proposition de préemption sur la vente d'un appartement appartenant à monsieur COFFY Michel, sis résidence Les Pistes II, au profit de monsieur et madame RONDEAU Jeremy.

Vote CONTRE : 14 voix

ABSENT : 1

DIVERS.

Monsieur PAPI Guillaume nous fait un compte rendu de sa réunion avec madame BERTAUX Lydie, directrice de l'école d'Onnion, madame RAT Camille (professeur des écoles), ainsi que le conseiller informatique, monsieur DENNEBOUY Laurent (ERUN - Enseignants pour les Ressources et les Usages Numériques).

A la suite du projet « Ecole numériques 2020 » lancé par les services de l'éducation nationale dans le cadre de la politique de développement du numérique, sujet évoqué lors du conseil municipal du 24 juin 2020, il ressort que les besoins de l'école sont les suivants :

- 24 ordinateurs fixes avec claviers et souris, compatibles VGA, équipés de Windows 10 dont 6 ordinateurs dans l'immédiat ;
- 8 tablettes tactiles (Samsung Galaxy tab ou iPad) ;
- 1 ordinateur portable, avec Windows 10 ;
- 2 vidéoprojecteurs ;
- coques de protection pour les tablettes ;
- abonnement annuel à l'ENT Beynelu (250€/an).

Pour un coût estimé à 10 000 Euros dont une subvention de 5 000 Euros. Le dossier est à déposer avant le 15 août 2020.

Monsieur le Maire indique que Madame Bertaux a aussi transmis une liste de différents travaux à effectuer au sein de l'établissement scolaire (plomberie, serrurerie, isolation, etc...) durant la période des vacances scolaires. Tous ces travaux ne pourront être réalisés, certains nécessitant des investissements lourds.

Monsieur le Maire poursuit indiquant que des travaux portant sur l'écoulement des eaux ont été effectués aux croisements des D26 et D190.

Il signale que le mur situé à l'arrière de la crèche est particulièrement fragilisé.

Plusieurs éboulements se sont produits ces dernières années sur différents sentiers de la commune, des balisages ont été mis en place pour prévenir du danger. Des contacts seront pris avec le SM3A pour le chemin de chez Piccot.

La campagne annuelle de goudronnage sur notre commune doit très prochainement commencer. Ne pas hésiter à signaler en mairie tous les sites où la chaussée est endommagée.

La plateforme de skateboard au niveau des jeux extérieurs pour enfants a été réparée par les employés communaux.

Madame DUPERRON Anne, conseillère municipale, interroge monsieur le Maire sur la possibilité d'une ouverture du snack de la piscine. Celui-ci a rencontré monsieur COLIN Frédéric, restaurateur du bar du Mont-Blanc qui ne souhaite pas reprendre le service du snack cette année.

L'ordre du jour étant apuré, la séance est levée à 20h10.